

020-508149 Enseignant - Responsable local de l'enseignement (RLE) Centre de détention de CASABIANDA, Corse

Informations générales

Statut	Diffusée
Organisme de rattachement	Rectorat de Corse
Intitulé long de l'offre	Enseignant - Responsable local de l'enseignement (RLE) Centre de détention de CASABIANDA, Corse
Date de fin de publication	11/12/2020
Employeur	<p>L'établissement pénitentiaire de Casabianda implanté sur un domaine d'environ 1480 hectares s'étend sur 7 kilomètres le long de la mer tyrrhénienne. Si la taille du domaine est hors norme, l'établissement pénitentiaire l'est également puisqu'il s'agit, depuis sa réouverture en 1948, d'un établissement totalement ouvert, sans mur d'enceinte, sans barreaux et sans quartier disciplinaire qui propose un régime de détention principalement orienté vers la responsabilisation, l'autonomie et la préparation à la sortie. L'établissement dispose d'une capacité d'accueil de 194 personnes détenues, 110 personnes y sont en moyenne écrouées pour une durée moyenne d'incarcération en 2019 de 2ans et 4 mois.</p> <p>L'établissement accueille également une exploitation agricole, gérée par la Régie Industrielle des Établissements Pénitentiaires (RIEP) qui emploie des personnes détenues dans le cadre du travail pénitentiaire. Le fonctionnement de l'établissement pénitentiaire est étroitement lié à celui de cette ferme atypique (élevages ovins et porcins, grandes cultures, exploitation forestière).</p> <p>L'équipe est composée d'un seul enseignant/RLE et d'enseignants intervenant en vacacion.</p>

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Corse
Départements	Haute Corse (2b)
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	DSDEN de Haute Corse
Versant	Fonction publique de l'Etat
Catégorie	A
Nature de l'emploi	Emploi ouvert aux titulaires et/ou aux contractuels
Domaine fonctionnel	Éducation-formation tout au long de la vie - ENSEIGNANTE/ENSEIGNANT (FPE - FP2EDU02)
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Enseignant - Responsable local de l'enseignement (RLE) Centre de détention de CASABIANDA, Corse
Descriptif de l'employeur	<p>Ce poste est vacant à la rentrée 2021.</p> <p>Les missions du RLE constituent un ensemble de tâches administratives et de services pédagogiques. Le RLE dispense des heures d'enseignement et organise le service de l'enseignement dans le respect des contraintes liées à la détention, tout en assurant le lien permanent avec la direction de l'établissement pénitentiaire.</p>

	<p>Circulaire n°2020-057 du 9/03/2020 (NOR : MENE2006507C) sur l'enseignement en milieu pénitentiaire Convention MJ/MEN du 15/10/2019 L'enseignement est intégré à chacune des étapes du parcours de détention, depuis le repérage initial, jusqu'à la préparation de la sortie, dans une perspective systématique de validation des acquis par des certifications et/ou des diplômes. L'enseignement suppose une démarche personnalisée (incluant un bilan pédagogique précis et la définition des compétences à acquérir) et une pédagogie différenciée pour permettre la prise en compte de l'hétérogénéité du groupe classe.</p>
Description du poste	<p>L'enseignement s'inscrit dans les missions essentielles du service public d'éducation et du service public pénitentiaire qui est de:</p> <ul style="list-style-type: none"> · permettre aux personnes détenues d'acquérir les savoirs fondamentaux, ainsi que les repères et les références indispensables à l'exercice de la responsabilité individuelle et de la citoyenneté ; · inscrire chaque personne détenue dans un parcours de formation adapté permettant une insertion sociale, professionnelle et citoyenne à la sortie de la détention ; · développer une approche différenciée du public en prenant en compte la durée prévisible de détention ; · préparer aux diplômes et attester les compétences acquises ou travaillées dans des dispositifs de remobilisation ; · participer à la construction d'un projet de reprise de formation ou de scolarité en sortie de détention. <p>Le RLE organise le service de l'enseignement en tenant compte des contraintes liées à la détention : élaboration du projet pédagogique de l'Unité Locale d'Enseignement ; organisation des moyens d'enseignement ; accueil des élèves ; répartition de l'offre pédagogique et animation de l'équipe pédagogique , conception d'outils au service de l'individualisation des parcours; constitution des groupes d'élèves ; organisation des examens,; gestion du budget affecté à l'ULE ; participation aux réunions de coordination, de concertation et à certaines instances propres à l'administration pénitentiaire ; contribution au suivi et à la mise en œuvre d'actions éducatives proposées par les services pénitentiaires d'insertion et de probation ; tenue de documents destinés aux services pénitentiaires ; organisation des partenariats ; préparation d'un bilan annuel d'activités de l'ULE. Le RLE assure le lien permanent avec la direction de l'établissement pénitentiaire. Le RLE dispose d'une décharge partielle de service. Les missions du RLE sont encadrées par une lettre d'objectifs rédigée conjointement par le proviseur, directeur de l'UPR supérieur fonctionnel et le CT-ASH supérieur hiérarchique.</p>
Conditions particulières d'exercice	<p>Au cours de leur première année d'exercice en milieu pénitentiaire, les personnels restent titulaires de leur poste précédent. Ils ont pour obligation de participer à une formation nationale d'adaptation au poste (2 modules). A l'issue de cette première année, les personnels peuvent, s'ils le souhaitent, retrouver leur affectation sur leur poste d'origine. Les candidats non spécialisés doivent s'engager à préparer le CAPPEI/2CASH, en vue d'une titularisation sur le support.</p> <p>L'organisation du service est de 18h hebdomadaires (2nd degré) ou 21 heures (1er degré), possibilité d'annualiser jusqu'à 40 semaines. Les heures effectuées au-delà sont rémunérées en HSE. L'indemnité pour l'enseignement en milieu pénitentiaire d'un montant annuel de 2421,74€ (ULE de moins de 4 emplois de personnels enseignants –décret n°71-685 du 8 aout 1971 modifié) est perçue en remplacement de l'ISOE ain</p>
Descriptif du profil recherché	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve d'une grande adaptabilité aux conditions d'exercice dans un environnement partenarial, complexe et contraint ; - Faire preuve de qualités organisationnelles ;

Emploi ouvert aux militaires	<p>- Se montrer polyvalent au-delà de sa discipline de référence Étre titulaire d'une certification pour l'enseignement adapté (CAPASH/ 2CASH, CAPPEI) et/ou faire valoir une expérience pédagogique acquise antérieurement dans des postes d'enseignant spécialisé, auprès de mineurs en difficulté (élèves en situation de décrochage scolaire, classes relais, centre éducatif fermé notamment), dans la formation pour adultes ou dans des établissements difficiles.</p> <p>Non</p>
------------------------------	---

Critères candidat

Niveau d'études	Niveau II : Bac + 4 Master 1 ou diplôme équivalent
-----------------	--

Informations complémentaires

Informations complémentaires	<p>Une information complémentaire est accessible à l'adresse http://www.upr-paca-corse.ac-aix-marseille</p> <p>Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission conjointe Education Nationale/Administration Pénitentiaire. L'entretien a un double objet : apporter au candidat une information complète et précise sur les conditions d'exercice et les sujétions particulières qu'elles impliquent et lui permettre d'exprimer ses motivations. La commission formule un avis transmis à l'autorité académique qui procède, en lien avec la DGRH, à l'affectation du candidat.</p> <p>Les candidatures motivées et accompagnées d'un Curriculum vitae sont à transmettre dans les 15 jours qui suivent la publication à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education : ce.ia2b@ac-corse.fr et au conseiller technique ASH de Madame la rectrice de l'académie de Corse pierre-louis.cacciaguerra@ac-corse.fr et à Monsieur le Directeur de l'unité pédagogique régionale pour l'enseignement en milieu pénitentiaire : lionel.negre@justice.fr</p>
Quotité de temps de travail	Temps complet

Demandeur

Date de vacance de l'emploi	01/09/2021
Personne à qui adresser les candidatures (mail)	ce.ia2b@ac-corse.fr
Personne à contacter (mail)	pierre-louis.cacciaguerra@ac-corse.fr
Autre personne à contacter (mail)	lionel.negre@justice.fr